

L'UTILISATION AGRICOLE DES EAUX EN TUNISIE

par M. CATHELINAUD

En Afrique du Nord, et en particulier en Tunisie, le choix des productions agricoles et, en bien des points, la possibilité d'entreprendre une culture quelle qu'elle soit sont liés aux ressources hydrologiques d'où l'importance essentielle que prend dans la Régence l'utilisation agricole des eaux.

Certes, l'eau ne saurait avoir uniquement cette destination et sans parler des utilisations industrielles, il y a, avant toutes choses, à assurer l'alimentation des populations, notamment celles des agglomérations.

On conçoit donc que dans les travaux d'hydraulique importante, un partage doive être opéré entre les différents emplois de l'eau, alors que dans d'autres cas, les plus nombreux d'ailleurs, les eaux captées seront uniquement destinées à satisfaire les besoins de la culture.

Les problèmes à résoudre présentent par suite une grande variété. On peut toutefois les ranger en trois grandes classes, suivant qu'il s'agit de tirer parti :

- 1) d'eaux de cours d'eau permanents;
- 2) d'eaux d'oueds temporaires;
- 3) d'eaux souterraines.

Les cours permanents sont peu nombreux en Tunisie; il s'agit essentiellement de la Medjerdah et de ses affluents. On connaît l'important barrage dont la réalisation est entrepris sur l'oued El-Lil et dont l'objet principal est l'alimentation en eau de l'agglomération de Tunis.

L'emplacement d'un tel barrage

est ordinairement imposé par la nature, il est fixé en fonction du bassin versant, de l'étranglement des berges, de la nature des roches sur lesquelles doit être assis l'ouvrage, des possibilités d'accumulation; ces conditions favorables ne sont que rarement satisfaites dans leur ensemble en Tunisie. Il en résulte que les données agricoles ne peuvent avoir que peu d'influence sur les choix de l'emplacement d'un barrage. Il convient, par contre, de les prendre en considération pour l'établissement du tracé de la conduite d'amenée et la délimitation des zones à irriguer.

Après calcul des réserves susceptibles d'être emmagasinées derrière le barrage projeté et détermination de la fraction affectée aux cultures, commence l'examen des périmètres irriguables avec ou sans pompage et la recherche des cultures à entreprendre, compte tenu à la fois du sol, des quantités d'eau disponibles, des possibilités d'écoulement des produits, etc.

Actuellement, en raison des difficultés d'exportation, il n'est pas ordinairement possible de développer les cultures maraîchères sans provoquer un avilissement des prix que l'année suivante freine automatiquement la production. Il suffit à cet égard de rappeler les pertes éprouvées dans le Cap-Bon au cours des dernières années, les prix étant à certains moments tombés si bas qu'ils obligeaient à laisser des champs entiers de petits pois sans les cueillir ou d'oignons sans les arracher.

Il en va tout différemment pour l'avenir, la Tunisie s'appretant à

développer son équipement : ou bien des installations de prérefrigeration et de conditionnement faciliteront l'exportation de ses légumes, notamment de ses primeurs, pour lesquelles son climat la place très favorablement, même par rapport à ses concurrents nord-africains, ou bien, en période de grosse production, les excédents seront absorbés par des usines de conserves : petits pois, concentrés de tomates, etc. Aussi, un développement considérable des légumes est-il envisagé, puisqu'il est prévu que de 80.000 qx en 1948, la production disponible pour l'exportation est susceptible de passer à 200.000 en 1952 et à 400.000 en 1957.

Dans la mesure où l'eau pourrait être fournie à bon compte, elle permettrait également de produire des fourrages, de créer notamment des luzernières qui auraient les conséquences les plus défavorables sur l'état du cheptel.

Enfin, elle doit contribuer à l'accroissement considérable des exportations d'agrumes, étant observé toutefois que cette progression ne sera pas uniquement due à l'irrigation au moyen d'eau retenue par barrages, mais aussi au creusement de nouveaux puits.

En conclusion, la création de grands barrages doit nécessairement en Tunisie garder un caractère assez exceptionnel pour les motifs que nous avons indiqués plus haut. Là où elle est possible, elle est de nature à donner la fertilité à des terres jusqu'à présent incultes ou de faible productivité, mais il faut insister sur le fait que pour aboutir à ce résultat, il ne suffit pas d'amener l'eau en tête du périmètre à irriguer; après études attentives de multiples dispositions doivent être prises mettant à contribution tous les services de l'agriculture :

remaniement foncier, l'étendue cultivable par une famille étant naturellement beaucoup plus fai-

ble en cas de culture irriguée;

étude parallèle du réseau d'amenée et de distribution et du nouveau lotissement s'appuyant sur le tracé des canaux et rigoles;

choix des cultures, des variétés à conseiller;

encouragement au peuplement, à la création de nouvelles habitations, la densité de la population devant être accrue pour la culture maraîchère. Bref, c'est un programme de mise en valeur qu'il s'agit de réaliser.

Il y a lieu, pour terminer ce rapide examen de l'utilisation agricole des eaux des cours d'eau permanents, d'ajouter qu'indépendamment des barrages, il existe également sur les oueds de nombreuses prises d'eau réduisant les quantités d'eau évacuées en pure perte à la mer. Cette ressource n'est pas inépuisable et le Comité des Eaux a dû, à sa dernière séance, décider de recenser les prises d'eau déjà accordées et d'être très circonspect dans l'octroi de nouvelles autorisations, sous peine de réduire les quantités d'eau pompées aux prises existantes.

Le désir très compréhensible d'étendre à de nouveaux bénéficiaires les avantages de l'eau ne doit pas en effet faire perdre de vue les droits des anciens irrigants qui, principalement lorsqu'il s'agit de plantations, ne sauraient subir de réduction de leurs attributions sans encourir de désastres.

* * *

Les eaux des oueds temporaires présentent un intérêt beaucoup moindre, d'autant plus que les époques ordinairement très courtes pendant lesquelles ils coulent sont totalement imprévisibles. Néanmoins, depuis fort longtemps, les fellahs ont eu à cœur de tirer parti de ces ressources en creusant des mgouds (rigoles) dont d'alimentation est favorisée par des épis ou des barrages en terre détruits à chaque crue. Dans le

cadre du Paysanat, les services ont développé ce genre de travaux en tendant à leur donner plus de solidité. Il faut toutefois observer qu'en raison de leur faible durée d'utilisation, il convient de réduire les dépenses au maximum et se rustiques pouvant être entretenus contenter d'exécuter des ouvrages par les intéressés eux-mêmes.

Les fellahs utilisent les eaux dérivées, pour une large part, à l'irrigation de culture de céréales.

On conçoit qu'ils soient très attachés à ces cultures vivrières mais il faut reconnaître qu'en raison de l'extrême irrégularité des pluies, les résultats sont le plus souvent décevants; aussi sont-ils de plus en plus encouragés à exécuter des plantations, d'oliviers notamment, qui tirent un bien meilleur parti des crues, quelle que soit l'époque à laquelle elles se produisent.

Les travaux de dérivation et d'épandage d'eaux de crue, qui se développent principalement dans le centre et le sud du pays, sont de nature à aider les population des tribus à se fixer progressivement sur le sol, autour des nouvelles plantations.

* * *

Quant aux eaux souterraines, elles se présentent sous les formes les plus variées et présentent souvent un grand intérêt.

Disons tout de suite qu'elles doivent être examinées au double point de vue de la quantité et de la qualité. Si, par exemple, les eaux courantes telles que la Medjerdah ont, suivant les époques, une teneur en sel variable et d'ailleurs élevée certaines saisons, ce sont surtout les eaux souterraines que l'on rencontre chargées de sel au point qu'elles soient parfois inutilisables.

Les nappes phréatiques échappent souvent à ce défaut et il y est largement fait appel. Etant à faible profondeur, il est facile de les capter; aussi les puits se sont-ils

multipliés, dangereusement parfois; c'est ainsi que dans le Cap-Bon, des plantations d'agrumes sont actuellement menacées, par suite de l'épuisement de la nappe, l'approfondissement de puits ne pouvant apporter qu'une amélioration passagère.

Là encore, il importe que les cultures fassent l'objet de programmes d'ensemble conditionnés par les ressources et que le creusement de nouveaux puits soit limité ou même interdit, suivant les cas.

Sans pouvoir examiner tous les aspects des eaux souterraines, il faut au moins citer les nappes qui ont fait la richesse des oasis du Sud. Ces nappes sont exploitées par forages dont le nombre va croissant; il convient à cet égard d'observer une certaine prudence, car les réserves accumulées dans ces nappes représentent des années de consommation, de telle sorte qu'il est difficile d'apprécier si le cube d'eau pompée annuellement dépasse ou non les enrichissements de la nappe. D'autre part, les terrains susceptibles d'être irrigués sont toujours incultes et la composition du sol n'est pas toujours favorable aux plantations ou cultures envisagées. Le creusement d'un nouveau forage doit donc être précédé d'une étude agronomique sérieuse. Enfin, les eaux pompées sont souvent fortement minéralisées et il convient de prendre des précautions spéciales pour éviter que progressivement la salure du sol atteigne un taux excessif. On y parvient par des irrigations régulières abondantes et l'exécution de fossés de collature.

Ces quelques aperçus montrent que l'eau, cette ressource si précieuse pour le pays, n'est pas encore entièrement utilisée. Pour les raisons exposées ci-dessus, on ne saurait atteindre le but désiré en appliquant uniquement une politique de grands barrages. Il im-

porte donc, à côté de ces grands travaux qui sont du domaine de la Direction des Travaux Publics, de multiplier les petits ouvrages de retenue et de dérivation partout où la nature du sol est favorable à de nouvelles plantations et de parfaire l'utilisation des eaux souterraines.

La guerre, dont les traces sont si apparentes sur le sol tunisien, a inévitablement ralenti l'équipement du pays qui cependant, dans le domaine de l'hydraulique, compte depuis longtemps déjà à son actif d'intéressantes réalisations. Il importe de les dévelop-

per encore et surtout de ne pas se borner à capter les eaux, mais au contraire entreprendre simultanément toutes les améliorations complexes de mise en valeur sans lesquelles la création de nouveaux périmètres irrigués esrait vouée à l'échec.

Pour atteindre ce but, une coordination étroite des organismes intéressés est indispensable; c'est à la rendre chaque jour plus complète que s'emploient conjointement les Travaux Publics et les services techniques de l'Agriculture de la Régence.